

**LEGENDE**

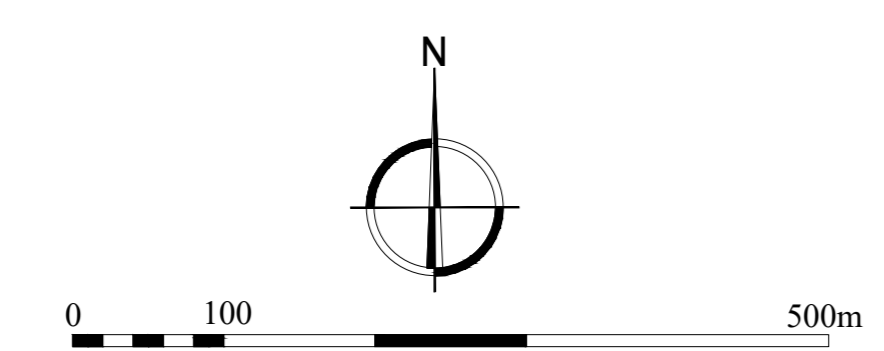
- Zone
- Emplacement réservé  
En application de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé en vue de la réalisation de programme de logements  
En application de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Espace Base Classe  
En application de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Element de paysage identifié  
En application de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Immeuble identifié  
En application de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Emprise PPRR  
Source: Plan réglementaire DDTM 2007
- Atlas des zones inondables - Atlas n°2 SAFEGE
- Limite de crues observées ou à tracé pouvant être considéré comme sûr  
Source: DDTM de Service Aménagement, Urbanisme, Risques - travaux en février 2020
- Limite de crues à tracé incertain  
Source: DDTM de Service Aménagement, Urbanisme, Risques - travaux en février 2020
- S&M nouveau ne figurant pas sur le fond de plan cadastral (Mise à jour 2018)
- Périmètre de prise en considération pour le projet d'aménagement du secteur "Artech/Sabalet"  
Source: Plan annexé à la délibération de la CPMS du 21/05/2022

**Emplacements réservés (art. L151-41 du Code de l'Urbanisme)**

N°	Description	Bénéficiaire
1	Elargissement à 6m de plateforme de la route de Sabalet	Commune
2	Elargissement à 6m de plateforme du chemin de Barandeguy	Commune
3	Elargissement à 6m de plateforme de la voie communale de l'Aguette	Commune
4	Parking de covoiturage / intermodalité train / halte ferroviaire	Commune
5	Parking de covoiturage / intermodalité train / halte ferroviaire	Commune



**P.L.U.**  
**Plan Local d'Urbanisme**  
**LAHONCE**



Dossier de Modification Simplifiée n°1  
DOSSIER D'APPROBATION

PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE		5A
APPROBATION	22/02/2020	
MODIFICATION SIMPLIFIEE n°1	23/03/2024	
		<b>GENERAL</b> Echelle: 1/50000